

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



VIII
AIX-EN-PROVENCE

1993

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

LE MOT DU PRÉSIDENT

La nouvelle du décès aussi brutal qu'inattendu de Victor Gadoury, fauché en pleine force de l'âge au sommet d'une carrière exceptionnelle, m'a laissé sans voix. Que dire, que faire devant l'insupportable?

Son départ restera une perte irréparable pour les siens, certes, mais aussi pour la Numismatique, non seulement en Provence et dans l'hexagone, mais encore dans le reste du monde où ses publications avaient acquis une audience incontestable.

Son dynamisme et ses nombreuses activités en avaient fait une figure dans le monde de la Numismatique, et il faisait partie du cercle très fermé de ceux qui avaient transmis leur nom à leur ouvrage. On ne disait plus « les Monnaies françaises de 1789 à... », mais le « GADOURY ».

Ainsi va la vie des hommes, faite de grandes joies, mais aussi de grandes douleurs. Notre ami nous a quittés, mais bleu, blanc ou rouge, le « GADOURY » restera à jamais à nos côtés.

C'est en mon nom et au nom de tous les adhérents de la Fédération du Groupe Numismatique de Provence que je prie sa veuve, ses enfants et sa famille d'accepter nos bien sincères condoléances.

Michel GOURILLON

LE MOT DU RESPONSABLE

Comme l'an dernier, ce volume a été composé par mes soins durant des 'vacances' de printemps fort studieuses. La numismatique antique, absente du numéro précédent, fait un retour en force avec les deux contributions de Michel Gourillon et Maurice Roux qui s'enchaînent parfaitement: le monnayage d'Alexandre, puis celui d'une des dynasties issues du démembrement de son empire: les Séleucides. Les dimensions de nos *Annales* m'ont amené à faire quelques coupures dans la galerie numismatique des Séleucides: puisse le docteur Roux ne pas m'en tenir rigueur! Pour le prochain volume, j'aimerais pouvoir disposer de contributions sur le monnayage gaulois ou romain, toujours par souci d'équilibre.

Pour le haut Moyen Age, Paul Delorme continue son exploration méthodique du monde byzantin en prolongeant son article de l'an dernier; nous sommes maintenant parvenus à ce que nous appelons l'époque carolingienne. Pour combler un trou entre le IXe et le XVIIe siècle, j'ai intercalé une deuxième livraison de mes *Prouincialia* (voir t. VI, 1991, p. 45-47). L'insertion de cette petite page me permet de poser le problème de la chronologie du monnayage du roi René (1434-1480). Comme l'an dernier, mon frère Christian nous amène aux temps modernes, avec la frappe d'une monnaie exceptionnelle dans la principauté d'Orange, à la demande de marchands marseillais: le ducaton de Maurice de Nassau (1618).

Mais le XVIIe siècle n'est pas un terminus. Dans les volumes précédents, nous avons abordé la numismatique contemporaine (XIX-XXe siècles). Dans ce domaine aussi, j'attends des contributions pour donner à nos *Annales* un équilibre chronologique et thématique. Je suis aussi toujours disposé, si l'occasion s'en présente, à tenir une petite rubrique de comptes-rendus d'ouvrages ou de catalogues numismatiques d'intérêt général ou régional.

Aix, le 21 avril 1994

Jean-Louis CHARLET

LES VICTOIRES D'ALEXANDRE LE GRAND

Le titre de notre sujet pourrait aussi bien être "Commentaire historique et numismatique à partir du statère d'or d'Alexandre III". Remontons à la source du sujet qui nous occupe. À l'avers de la monnaie, une tête d'Athéna coiffée du casque corinthien; au revers, une Victoire tenant une couronne et la stylis, avec la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Tels sont les éléments descriptifs de cette monnaie que vous trouverez aisément tant sur les ouvrages spécialisés que sur les catalogues de vente des maisons sérieuses. De ces six éléments (légende, stylis, couronne, Victoire, casque corinthien, Athéna), dont aucun n'est dû au hasard, commençons par étudier le nom du monarque émetteur: Alexandre III de Macédoine, stratège des Hellènes, dit ALEXANDRE LE GRAND.

Sans quitter la monnaie des yeux, faisons un bond dans le temps et imaginons-nous au IV^e siècle avant notre ère quelque part en Macédoine, cette contrée sauvage, mais riche et fertile que les purs Hellènes qualifiaient de barbare. En ces temps-là, alors que l'Étrurie et le Latium viennent d'être ravagés par les Gaulois cisalpins, alors que Rome étend sa domination sur le Latium, alors que les guerres ruinent l'une après l'autre les puissantes métropoles du monde hellénique, alors que Démosthène essaie de mettre en garde ses concitoyens dans ses *Philippiques*, il est une étoile qui monte inexorablement vers le firmament de l'Histoire, qui va briller comme nulle autre ne l'avait fait auparavant: la Macédoine. La Macédoine, qui s'étend au nord de la Thessalie, est un pays riche, bien arrosé, dont le sol est assez fertile pour nourrir sa population, composée surtout de paysans, particularité qui s'opposait au reste du monde grec.

Mais cette Macédoine était une terre barbare, ses habitants ne parlaient pas grec. Aussi étaient-ils méprisés par les purs Hellènes. Et pourtant, dans cette seconde moitié du IV^e siècle, les Macédoniens, ces Romains de la Grèce, vont donner aux Grecs une terrible leçon. Fermement organisés autour de leur royauté héréditaire et de leur noblesse, ils n'attendaient qu'une occasion de rendre à leurs voisins le mépris dont ceux-ci les accablaient.

Lorsque Philippe II monte sur le trône en 360, c'est un homme cultivé (otage à Thèbes dans sa jeunesse) qui allie le sens de l'opportunité à de rares qualités physiques. Son premier soin va être d'organiser une armée puissante dont la phalange était la colonne vertébrale. Sur 16 rangs de profondeur, les fantassins s'avançaient armés de la sarisse, longue pique que les six premiers rangs tenaient presque à l'horizontale, les autres verticale. Des troupes légères et de la cavalerie complétaient le dispositif.

Absorbés par leurs luttes intestines et fratricides, les Grecs, malgré les appels désespérés de Démosthène, ne virent pas le danger et l'union sacrée formée en catastrophe ne put que sauver l'honneur: le premier septembre 338 Philippe II anéantit l'indépendance grecque à Chéronée.

Toutes les cités durent adhérer à une ligue des cités panhellénique dirigée par la Macédoine: la "ligue de Corinthe". C'est là que fut signée la paix générale à l'automne 337. Tous les états membres devaient un contingent à l'armée fédérale commandée par Philippe, Philippe dont un fils de 20 ans Alexandre III allait parachever l'œuvre en lançant le monde grec à la conquête de l'Orient.

À la mort de son père en 336, ce jeune homme de 20 ans sut s'imposer à tous, devançant les intrigues par une action foudroyante. Et pourtant le plus grand conquérant que le monde eût jamais connu était aussi un fin lettré initié à la philosophie et à la culture hellénique par Aristote. La Ligue de Corinthe, muselée par son arrivée, le nomma à vie et lui conféra le titre de "stratège des hellènes". Cela n'empêcha pas les Grecs de s'agiter à nouveau. Revenu à marche forcée, Alexandre se vengea sur Thèbes qui fut rasée; Athènes fit plaider sa cause par Phocion et fut épargnée.

Laissant la Grèce sous la surveillance d'Antipater, il s'embarque pour l'Asie avec une armée relativement peu nombreuse mais excellente: 32000 hommes en tout, dont 7000 Grecs et 12000 Macédoniens. Il était résolu à aller de l'avant, prodigieusement confiant, décidé à faire vite, malgré son manque à peu près total de ressources. Il comptait sur ses succès et « sur la guerre pour nourrir la guerre ». Le départ eut lieu d'Amphipolis, au printemps de 334. Le premier objectif d'Alexandre, dont la mémoire était pleine de réminiscences homériques, fut l'emplacement de Troie, où il sacrifia aux dieux sur les tombeaux d'Ajix et Achille. La première partie de son expédition n'était qu'un pèlerinage: c'est en grec que le roi macédonien venait soumettre l'Orient et lui apporter les bienfaits de la civilisation hellénique... Puis la conquête passa au premier plan. Marchant droit sur les ennemis commandés par Memnon le Rhodien, Alexandre les atteignit sur la rive méridionale du Granique. Le combat s'engagea à la tombée du jour. Alexandre, sans écouter les prudents conseils de ses généraux, se lança avec fougue sur les Perses. Après une furieuse mêlée, les Grecs forcèrent le passage (mai 334).

La route d'Asie Mineure s'ouvrait devant eux. Les satrapes, confiants en leur supériorité numérique, s'étaient obstinés à attendre Alexandre et à engager la bataille. Ils avaient tout lieu de regretter maintenant de ne pas avoir suivi l'avis de Memnon, qui conseillait de se dérober, de faire le vide et de porter la guerre en Grèce. Il était trop tard. Alexandre marqua avec éclat sa première victoire en envoyant à Athènes trois cents armures à suspendre avec cette inscription: "Alexandre, fils de Philippe, et les Hellènes, à l'exception des Lacédémoniens". L'abstention des Spartiates était difficilement pardonnée! Quant à Alexandre, il tenait à passer pour le "délégué" du monde grec en Orient... Bientôt tout le littoral d'Asie Mineure fut entre ses mains.

Partout la domination macédonienne remplaçait celle de la Perse.

Après avoir tranché d'un coup d'épée le Nœud gordien, ce qui lui présageait l'empire d'Asie, le roi descendit sur Tarse, tandis que Darius le cherchait en Cilicie. Alexandre, qui avait déjà franchi la frontière de Syrie, fit volte-face. Les adversaires se heurtèrent près d'Issos. Darius, vaincu, s'enfuit, abandonnant ses richesses et sa famille au vainqueur. Sans le poursuivre, Alexandre passa en Syrie, puis en Égypte, où il fut accueilli comme l'héritier des pharaons. La légende veut que l'oracle de Zeus Ammon l'ait glorifié du nom de fils de Zeus et lui ait révélé le secret de sa naissance divine. Plus confiant que jamais, il reprit la route du nord, résolu à en finir avec Darius.

Ce fut la plaine de Gaugamèle, proche des ruines de Ninive, qui vit la perte du Grand Roi à l'automne 331. Malgré la défaillance passagère d'une aile de l'armée, la victoire fut écrasante. Cette fois Alexandre se lança à la poursuite du roi de Perse qui, traqué, abandonna ses trésors au château d'Arbèles. Poursuite épique, au cours de laquelle Babylone, Suse, Parsa succombèrent. Quant à Darius, il fuyait toujours vers les portes Caspiennes. Il se crut sauvé en passant en Bactriane, mais le satrape Bessos le garda comme otage et l'assassina à l'approche des troupes macédoniennes lancées sur les talons du roi en une folle chevauchée. Telle fut la fin du Grand Roi, le plus puissant des souverains orientaux, brutalement dépossédé de son immense royaume et misérablement abandonné de tous.

L'empire perse et ses richesses fabuleuses tombèrent entre les mains du roi macédonien qui, se posant en héritier de Darius, fit exécuter Bessos, meurtrier de son prédécesseur. Cependant, contrairement aux désirs des nobles macédoniens qui ne songeaient plus qu'à rentrer chez eux pour jouir du butin ramassé, Alexandre ne pouvait plus désormais s'arrêter là; il lui fallait encore et toujours aller de l'avant. La pacification de l'Iran, pays rude, hostile, difficilement accessible, demanda près de deux ans et elle fut toute relative. Alexandre y fonda quelques colonies et marqua la limite orientale de son avance en créant une seconde Alexandrie, *Alexandria eschata* (Alexandrie l'ultime).

L'Inde, maintenant si proche, ne tarda pas à le hanter, et il résolut d'y conduire son armée. On gagna l'Indus, puis l'Hydaspe sans se heurter à l'hostilité des chefs locaux. Une fois passé l'Hydaspe, il fallut livrer un combat affreusement sanglant au roi Poros. Vaincu, le roi indien garda son royaume sous l'autorité d'Alexandre. Sans répit, l'on avançait, l'on avançait toujours... Voici que parvenus à l'Hyphase les soldats refusèrent d'aller plus loin et se révoltèrent. Alexandre irrité essaya, mais en vain, de briser leur résistance. Au bout de trois jours, il décida le retour, non sans avoir élevé des autels aux douze Olympiens sur la rive de l'Hyphase que le jeune conquérant avait si ardemment désiré franchir. Ces autels marquèrent l'ultime étape de la marche vers l'est (été 326).

En descendant le long des fleuves indiens, l'armée parvint à l'océan Indien, où fut fondée la station navale de Pattala. Puis les troupes se scindèrent: Néarque prit le commandement d'une flotte qui avait pour

mission de regagner le golfe Persique. Elle devait aboutir à Harmozie, après des souffrances comparables à celles que l'armée de terre éprouva dans la traversée du désert et qui firent fondre les effectifs. Ce fut enfin l'arrivée à Suse où furent célébrés par des fêtes magnifiques et le retour et le mariage de dix mille gréco-macédoniens avec des jeunes filles perses. De ville en ville, Alexandre parcourut alors son empire jusqu'à sa capitale Babylone. Il y tomba malade et, épuisé par la vie qu'il avait menée durant ces treize dernières années, il succomba à une crise de malaria, au bout de huit jours, le 13 juin 323. Il avait trente-trois ans.

Au point de vue numismatique, le rôle d'Alexandre fut capital. Outre un système monétaire simple et rationnel hérité en partie de son père Philippe, fondé sur deux éléments monétaires: statère et drachme avec leurs multiples et sous-multiples, il est le premier à injecter dans l'économie de son temps une énorme masse de numéraire en transformant les trésors stériles des rois perses en monnaies diffusées par ses soldats aux quatre coins du bassin méditerranéen. Et bon nombre de monnayages gaulois ont eu pour origine une imitation des monnaies macédoniennes.

Revenons à la monnaie qui nous occupe. À l'avant, une tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, symbole parmi les symboles: n'est-ce pas la diète de Corinthe qui, mettant fin à l'indépendance des cités, consacra le pouvoir sans partage d'Alexandre après l'avoir reconnu à son père Philippe? Restent quatre éléments symboliques, qui ne sont pas là par hasard: les statères d'Alexandre, identiques par leur poids à ceux de son père Philippe, en diffèrent par les types du droit et du revers. Où Alexandre a-t-il emprunté les types de sa monnaie d'or, quelles sont les raisons qui l'ont inspiré dans l'adoption de ces emblèmes et quelle est leur véritable signification?

On sait qu'à Athènes les vainqueurs aux fêtes des Panathénées recevaient comme prix de leur adresse, de leur talent ou de leur force, des couronnes de feuilles d'olivier et des amphores remplies de l'huile fournie par les oliviers consacrés à la déesse Poliade.

Sur les amphores panathénaïques datées de l'archontat de Pythodélos, la première année de la 111^{ème} olympiade (336 av. J.C.), l'année-même de l'avènement d'Alexandre, on voit à côté de la figure d'Athéna Promachos une colonnette surmontée d'une Victoire ailée, vêtue d'une double tunique tenant de la main gauche la stylis. C'est la première fois que la Victoire apparaît dans les peintures des amphores panathénaïques; c'est aussi la première fois que la Victoire apparaît sur les monnaies macédoniennes.

L'identité de l'attribut de la déesse sur les amphores de 336 et sur les monnaies d'Alexandre permet d'affirmer qu'il y a une relation étroite entre le type de la nouvelle monnaie et celui qui est reproduit sur le vase contemporain. Cet attribut, la stylis, avait un double rôle: soutenir

l'aplustre, sorte de bouquet de planches légères et mobiles qui ornaient la poupe des navires et servait à suspendre le pavillon ou *toenia* du navire. La stylis symbolise le navire comme l'aplustre ou le gouvernail. Il est donc naturel de voir la victoire de l'amphore de 336 porter cet attribut, emblème de puissance maritime d'Athènes. C'était dans l'importance de sa flotte que résidait la force d'Athènes et, au début du règne d'Alexandre, Athènes avait dans son port plus de 350 vaisseaux de guerre, c'est-à-dire à elle seule presque autant que la Perse.

Mais pourquoi Alexandre place-t-il sur ses monnaies les types athéniens qui figurent aussi sur les amphores panathénaïques de l'année de son avènement alors qu'en Macédoine continuent d'être frappées des monnaies au même type que celles de son père Philippe? Les rapports d'Alexandre avec les Athéniens dès le début de son règne permettent de penser qu'il fut le principal héros des fêtes des Panathénées en 336.

Après le châtement terrible infligé par le jeune roi à la ville de Thèbes qui avait refusé de reconnaître l'hégémonie macédonienne, les Athéniens, saisis d'épouvante, avaient envoyé à Alexandre des ambassadeurs pour excuser leur tiédeur. Contrairement à leur attente, Alexandre leur fit bon accueil et conclut avec eux un traité d'amitié, leur donnant rendez-vous, pour le complément des négociations, à Corinthe où la diète panhellénique allait se réunir. Dans cette assemblée, Alexandre fut nommé stratège des Hellènes, avec des pouvoirs illimités pour faire la guerre aux Perses. Ce fut alors qu'on célébra à Athènes la fête des Panathénées. Le peuple athénien, pris d'un bel enthousiasme pour le jeune roi qui s'était montré si magnanime, décréta pour lui des honneurs plus grands que ceux qui avaient été accordés à son père deux ans auparavant. Une inscription de cette année, dans laquelle l'orateur Lycurgue rend compte de son administration, contient un passage où il est dit que « deux couronnes d'or » furent votées à Alexandre.

C'est de ces circonstances et de ces honneurs extraordinaires accordés au roi de Macédoine stratège des Hellènes qu'il faut rapprocher la création de la nouvelle monnaie d'Alexandre, et en particulier la tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien et la Victoire tenant une couronne et une stylis. À cette époque, grâce surtout à la sage administration de Lycurgue, Athènes était dans une ère de prospérité qui lui rappelait les jours de sa plus grande puissance. Les économies accumulées dans les années florissantes qui suivirent la bataille de Chéronée permirent enfin aux Athéniens de s'acquitter envers la déesse Poliade d'une dette d'honneur et de reconnaissance qu'ils avaient contractée au temps de la guerre du Péloponnèse. En 407 en effet, par suite de la détresse financière et des nécessités de la guerre, les Victoires en or qui ornaient le Parthénon et avaient été consacrées à Athéna furent fondues pour être converties en monnaie. Sur dix, deux seulement échappèrent au creuset. Mais on avait laissé les socles en place, pour témoigner de l'enlèvement des statues et rappeler aux Athéniens que,

selon leur engagement solennel, ils devaient remplacer les Victoires d'or dès que leurs ressources le leur permettraient. Une fois déjà, au commencement du IV^e siècle, l'occasion s'était offerte de réinstaller une Victoire d'or. Mais, jusqu'à l'avènement d'Alexandre, il resta toujours sept supports à remplir. Dans les fêtes des Panathénées qui eurent lieu en 336, le rétablissement des Victoires fut l'occasion de réjouissances extraordinaires, et il donna un éclat tout particulier aux jeux publics: les circonstances en effet étaient solennelles et émouvantes, puisque le dernier souvenir des malheurs de la patrie était effacé l'année même où l'on décrétait d'entreprendre la guerre nationale contre les Perses.

Voilà pourquoi une Victoire est peinte à côté d'Athéna sur les amphores panathénaïques de 336. Voilà pourquoi aussi sur les statères d'Alexandre dont la frappe est inaugurée cette année-là nous voyons figurer la même Victoire qui porte d'une main la stylis, emblème de la puissance maritime d'Athènes, et de l'autre la couronne qui rappelle celles qui furent offertes à Alexandre, et qui est en même temps gage des succès militaires futurs. Au congrès panhellénique de Corinthe, on ne s'était pas contenté de décréter la guerre contre les Perses sous l'hégémonie d'Alexandre, on avait aussi pris les mesures nécessaires pour équiper l'armée et se créer des ressources pécuniaires. Pour payer cette armée composée d'éléments arrivés de tout le monde hellénique, l'uniformité du système monétaire s'imposait comme une nécessité. De là la création de la monnaie d'Alexandre avec ses types nouveaux, son bon aloi, son système si simple et si commode. Suivant l'expression d'un historien, l'or d'Alexandre déclarait la guerre à l'or des Perses, avant que le futur conquérant eût mis le pied sur le sol de l'Asie.

Michel GOURILLON



Victoire tenant la stylis et l'aplustre
sur une amphore panathénaïque datée de l'archontat de Pythodèlos
(336 av. J.C.)

Monnaies d'Alexandre, de Sidon et d'Histiée



Monnaies d'Alexandre

Classe V.



1



2



3



4

Classe VI.



5



6



7



8

Classe VII.



9



10



11



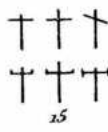
12



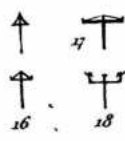
13



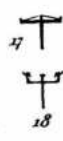
14



15



16



17



18



19

LES MONNAIES DE BRONZE DES SÉLEUCIDES

Leur apport à la connaissance de la Syrie antique

Au cours des trois siècles précédant notre ère, le rôle politique des monnaies de bronze de Syrie s'avère diamétralement opposé à celui des monnaies de la République romaine. À Rome, en effet, le monnayage de bronze est relativement monotone, représentant une divinité à l'avvers et, au revers, une proue accompagnée éventuellement d'un monogramme ou d'un nom de patricien. Ce sont les monnaies d'argent qui offrent des motifs variés, chaque magistrat monétaire élu pour une année tenant à faire revivre sur les deniers quelque événement actuel ou rappeler l'histoire de ses ancêtres. Sous les Séleucides, c'est le contraire, peut-être simplement parce qu'il s'agit d'une monarchie. Le roi figure sur toutes les monnaies d'argent, quelle que soit leur taille et leur valeur, avec au revers le dieu auquel le souverain se réfère, en général Apollon ou Zeus. Sur les monnaies de bronze, si l'on retrouve souvent, mais non toujours, le profil royal, les thèmes des revers sont d'une grande variété au cours d'un même règne.

Parmi les motifs le plus souvent rencontrés figurent des animaux symboliques, des divinités, des faits historiques, des rappels de l'origine grecque de la dynastie, des signes de puissance militaire ou maritime. Les monnaies de bronze présentent un autre intérêt pour l'historien et pour le numismate, c'est qu'à partir d'Antiochus III apparaissent des dates sur les bronzes, alors qu'il n'en figure pas sur les monnaies d'argent. Le monnayage de bronze permet ainsi de jalonner l'histoire de la Syrie séleucide.

I) Avers

1) Profils royaux

Curieusement, c'est un usurpateur, Alexandre Balas, qui se fait représenter sur certaines monnaies de bronze coiffé de la peau de lion, à l'instar d'Alexandre le Grand (fig. 1):

fig. 1 Alexandre Balas (150-145 av. J.C.)



On retrouve sur les monnaies de bronze certains portraits royaux couronnés de diadèmes, identiques à ceux des monnaies d'argent (fig. 2).

fig. 2

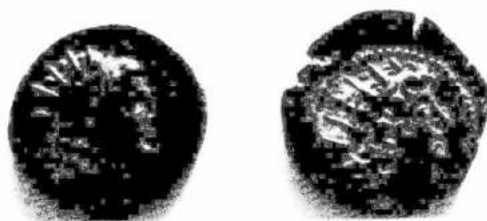
de g. à dr.: Antiochus I Soter, 280-261 av. J.C.;
Séleucus IV Philopator, 187-175 av. J.C.; Tryphon, 142-138 av. J.C.;
Alexandre II Zébina, 128-123 av. J.C.; Antiochus IX, 113-95 av. J.C.;
Antiochus X Eusèbe, 94-93 av. J.C.



Alors que seules les monnaies d'argent d'Antiochus VI Dionysos (145-142 av. J.C.) représentent cet enfant-roi avec une couronne radiée, on retrouve cette dernière parure sur les petits bronzes de plusieurs autres souverains (fig. 3).

fig. 3

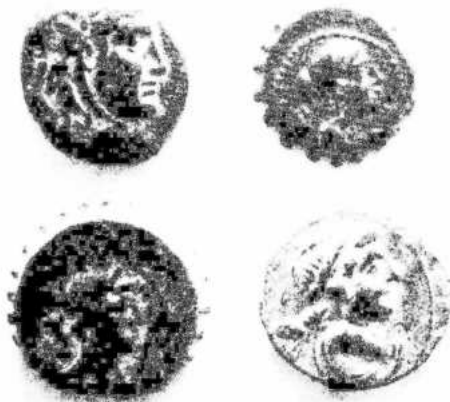
à g., Antiochus IV Épiphanes, 175-164 av. J.C.;
à dr. Antiochus VIII, règne avec Cléopâtre Théa, 125-121 av. J.C.



2) Divinités et légendes

Sur un avers de bronze de Séleucus I figure la tête de Méduse; de profil, on retrouve Déméter, Artémis, Cupidon, Dionysos (fig. 4).

fig. 4
de g. à dr.: tête de Méduse, Séleucus I Nikator;
Artémis, Séleucus III Keraunos; Déméter, Antiochus IV;
Cupidon, Antiochus VII



Après la conquête de l'Égypte en 169 av. J.C., Antiochus IV Épiphanes adopte sur les monnaies de bronze les types et le style égyptiens, sans date: sur les grands et moyens bronzes figure alors Zeus, avec des traits qui semblent toutefois plus vigoureux que sur les monnaies égyptiennes; le revers représente l'aigle égyptien et non le Zeus olympien des monnaies d'argent.

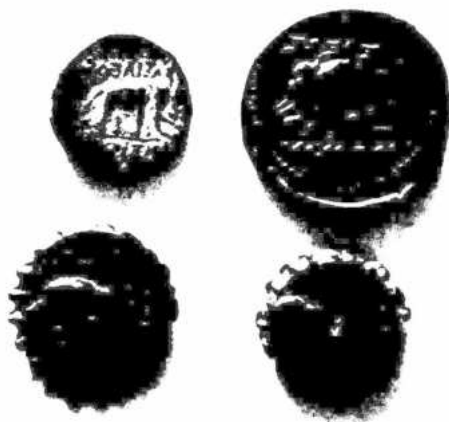
II) Revers

1) Puissance militaire

Elle est rappelée essentiellement par les éléphants qui renforçaient la puissance offensive de la phalange syrienne, héritière de celle d'Alexandre. Ils étaient sous la responsabilité du préfet des éléphants royaux. Ce sont des éléphants d'Asie, à petites oreilles et dont la combativité est

relatée dans la Bible, au livre des *Maccabées*. On les trouve en marche, au repos, ou bien seulement leur tête, trompe relevée, sur les monnaies de bronze d'Antiochus Ier, d'Antiochus III le Grand, de Séleucus IV et bien sûr d'Antiochus IV Épiphanes (fig. 5). Ils disparaissent ensuite après les revers militaires des Séleucides dans les guerres étrangères; on en retrouve sur un petit bronze crénelé de l'enfant-roi Antiochus VI, mais portant une torche, commémorant sans doute quelque fête nocturne, course ou "retraite aux flambeaux" dont étaient friands les Grecs et encore actuellement les Indiens.

fig. 5
de g. à dr.: bronze d'Antiochus Ier; Antiochus III;
Séleucus IV; Antiochus IV Épiphanes



2) Puissance maritime

Elle est évoquée essentiellement chez les premiers Séleucides, puisque la paix d'Apamée en 188 av. J.C. prive définitivement la Syrie de toute flotte militaire (fig. 6).

fig. 6

Galère au revers d'un bronze d'Antiochus III le Grand, avant 188 av. J.C.



3) Animaux

On retrouve sur une monnaie de Séleucus Ier un taureau tout-à-fait semblable à celui des bronzes de Massalia (fig. 7).

fig. 7

Séleucus Ier, taureau chargeant



D'autres animaux sont représentés: cheval, protomée de sanglier sur un bronze de Démétrios Ier, panthère...

4) Rappel des origines

Sur plusieurs monnaies de bronze, on retrouve la déesse Athéna ou la chouette (fig. 8). Notons en particulier un revers d'Antiochus II Théos (261-246 av. J.C.) représentant Athéna Promachos, portant lance et bouclier, qui rappelle les revers des monnaies d'argent de Ptolémée Ier, alors même qu'une partie de son règne fut marquée par une lutte fratricide contre l'Égypte.

fig. 8

au centre, Athéna de face sur un bronze d'Antiochus I Soter;
à g., Athéna sur un bronze d'Antiochus IV;
à dr., chouette sur amphore, durant la régence de Cléopâtre Théa



Diodote, général d'origine grecque au service d'Antiochus VI qu'il fera plus tard assassiner afin de régner à sa place sous le nom de Tryphon l'autocrate, fera figurer sur les revers de bronze de ses monnaies, comme sur celles d'argent, un casque de parade de la phalange macédonienne, casque à pointe ornementé d'une corne de bouquetin.

5) Divinités

Elles figurent sur nombre de revers de monnaies de bronze. On retrouve Apollon debout ou assis sur l'omphalos (fig. 9), comme sur les drachmes d'argent. Zeus figure dans des attitudes plus variées, ou bien sa puissance seule est montrée dans le foudre (fig. 10). Artémis a souvent sa place à l'avant des monnaies; au revers, on observe soit Apollon, soit l'arc et le carquois qui la symbolisent. Dionysos figure souvent sur les monnaies des derniers Séleucides (fig. 11). À partir d'Antiochus IV, on voit souvent figurer Tyché, déesse des cités, chère au cœur des populations syriennes. Les Dioscures ont aussi une place de choix. On les trouve sur un revers de bronze de Séleucus III Keraunos (226-3 av. J.C.) sur des chevaux au pas; et, plus tard, ils sont rappelés par leurs coiffes étoilées (fig. 12).

fig. 9

à g., Antiochus Ier, Apollon assis sur l'omphalos;
au milieu, Antiochus IV Épiphanes, Apollon debout appuyé sur un trépied;
à dr., Alexandre I Balas, Apollon appuyé sur un arc



fig. 10

Antiochus IV Épiphanes, Zeus debout avec des attributs divers



fig. 11 Dionysos (à g., Alexandre II Zébina, 128-123 av. J.C.;
à dr., Antiochus IX, 113-95 av. J.C.; au centre, couronné de lierre)

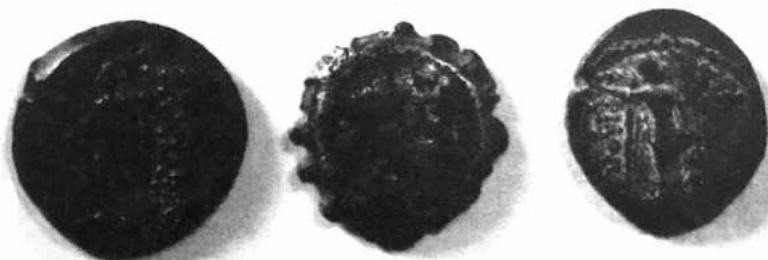
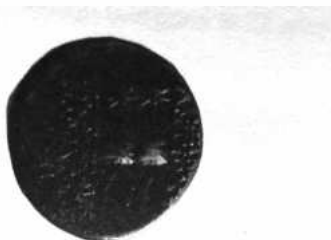


fig. 12
Bonnets des Dioscures surmontés d'une étoile,
Antiochus X Eusèbe Philopator, 94-83 av. J.C.



6) Commémoration de faits historiques

Après la conquête passagère de l'Égypte en 174 av. J.C., Antiochus IV Épiphanes fait figurer l'aigle égyptien sur les revers de toutes ses monnaies de bronze (fig. 13).

fig. 13
Aigle égyptien sur les revers des bronzes d'Antiochus Épiphanes;
parfois, buste d'Isis à l'avant et aigle au revers



Après que Cléopâtre Théa, épouse de Démétrius II, eut appris que son mari, prisonnier des Parthes, l'avait répudiée pour épouser Rodogune,

filles de son vainqueur, elle épouse son jeune beau-frère, Antiochus VII. Ce troisième mariage de la descendante des Ptolémées (elle était veuve d'Alexandre Balas avant d'avoir épousé Démétrius II) fut sans doute le plus heureux sur le plan sentimental, car on voit apparaître à l'avers des monnaies de bronze le buste d'Éros, et au revers la coiffe d'Isis rappelant l'origine pharaonique de la reine (fig. 14). On retrouve ce revers lorsque Cléopâtre Théa partage le pouvoir avec son fils Antiochus VIII.

fig. 14

Antiochus VII Évergète: à l'avers, Éros; au revers, coiffe d'Isis
monnaie datée de 138 av. J.C. (175ème année de l'ère séleucide)



Particulièrement intéressant pour l'historien est le revers d'une monnaie de bronze de Démétrios II Nikator, lorsqu'après onze ans de captivité chez les Parthes il reprit le pouvoir à Antioche avec la princesse Rodogune, fille de son vainqueur. Cette monnaie représente la poignée de main historique entre un Parthe et Tyché, la déesse syrienne (fig. 15). La Victoire ailée figure enfin sur certains revers après conquêtes ou succès militaires.

fig. 15 La déesse Tyché à g. serrant la main d'un Parthe,
tous deux portant une corne d'abondance, symbole de paix et de richesse



7) Thèmes divers

Bien que grands bâtisseurs de villes parmi les plus belles de l'antiquité, les Séleucides n'ont pas représenté de motifs architecturaux sur les monnaies. L'art a néanmoins sa place, comme en témoigne un vase dont on peut admirer l'élégance sur un bronze d'Antiochus VI Dionysos (fig. 16).

fig. 16

Vase au revers d'un bronze d'Antiochus VI



Malgré les efforts de centralisation d'Antiochus Épiphanes, les villes de la côte, d'origine phénicienne, semblent avoir conservé une certaine autonomie, tout au moins sur le plan de la frappe des monnaies (fig. 17).

fig. 17

Poupe de navire, monnaie frappée à Tyr sous Démétrius Soter
161 av. J.C. (152ème année de l'ère séleucide)



Ce survol partiel des monnaies de bronze des Séleucides ne prétend pas rapporter l'histoire exhaustive de leurs règnes, mais souhaite refléter la variété des monnaies de cette période, si riche par ailleurs en production artistique, malgré les conflits incessants de cette dynastie turbulente et ombrageuse. Dans le style des monnaies, influence grecque et influence égyptienne se juxtaposent, la Syrie jetant un pont entre Athéna et l'Apollon de Delphes d'une part, Isis et l'aigle sacré des Pharaons d'autre part.

Les monnaies de bronze des Séleucides rappellent les rapports ambigus entre les souverains d'Égypte et de Syrie durant cette période de l'histoire. Ces deux dynasties, bien qu'issues toutes deux de l'empire d'Alexandre, se jalouseront constamment, se comportant en frères ennemis, avec des conflits incessants les affaiblissant en face des Parthes et des Romains, alors que paradoxalement des unions rapprochaient de temps à autre les familles royales par le mariage de princesses de la cour des Ptolémées avec des souverains séleucides. Mais jamais ces liens de sang n'empêcheront les guerres fratricides entre les deux états.

Profitant de ces luttes, la Judée pourra acquérir peu à peu, non sans de grands sacrifices humains et matériels, son indépendance; il en sera de même pour des villes de la côte comme Tyr et Sidon, et de petites royautes comme Pergame, Commagène et la Cappadoce. De l'affaiblissement de l'Égypte et des luttes intestines des Séleucides, la grande bénéficiaire sera la République romaine qui apportera certes la paix, mais au prix de l'indépendance, et cela pour plusieurs siècles.

Maurice ROUX

LA DYNASTIE SYRIENNE OU ISAURIENNE (717-802) ET L'ICONOCLASME

Nous avons laissé l'empire byzantin en 717, à la prise de pouvoir, au terme de deux décennies de troubles, par un homme découvert par Justinien II (voir *Annales du GNP* 7, 1992, p. 5-21, "Justinien II et les usurpateurs"), et dont la dynastie allait gouverner l'empire jusqu'à l'aube du neuvième siècle.

Principaux faits historiques

Léon III l'Isaurien (717-741) L'insécurité dans laquelle était plongée Byzance faisait le jeu des Arabes qui se livraient à de fréquentes incursions dans le territoire de l'empire. Stratège du thème des Anatoliques depuis 713 (d'où le surnom "Isaurien"), Léon III avait réussi à les tenir en échec grâce à ses qualités de général et de diplomate. Il connaissait fort bien le monde arabe et en parlait vraisemblablement la langue.

Il était l'homme que réclamait une situation dramatique: moins de cinq mois après son couronnement, les Arabes étaient déjà devant Constantinople avec leur flotte et leur armée. C'était la troisième fois que la capitale subissait un siège. Nous avons vu (*Annales du GNP* 3, 1988, p. 31) qu'en 626 l'excellente garnison réussit à repousser tous les assauts. Le second siège dura près de cinq ans (674-678). Chaque printemps, le calife M'aoawiya envoyait une puissante escadre sous les murs de Constantinople. Les combats duraient tout l'été; à l'automne, les Arabes se repliaient sur la presqu'île de Cyzique, solide base opérationnelle au voisinage immédiat de la capitale byzantine. Mais tous les efforts pour enlever la plus puissante forteresse du temps restèrent sans résultat et les assaillants abandonnèrent la lutte après avoir subi de lourdes pertes.

Le troisième siège (du 15 août 717 au 15 août 718) fut en quelque sorte une répétition du second, mais il ne dura qu'un an. Pourtant, le général arabe Maslama n'avait négligé aucun préparatif pour s'emparer de la "Reine des villes". Une fois de plus, les Byzantins réussirent à incendier la flotte arabe et les assauts terrestres se brisaient contre la puissante enceinte. De plus, l'ennemi mourut en grand nombre pendant l'hiver qui fut particulièrement rigoureux, puis au début de l'été, à cause d'une épidémie de peste, enfin sous les coups des Bulgares (alliés des Byzantins pour l'occasion). Les Arabes se retirèrent le 15 août 718.

C'est au cours de ce siège qu'il est fait mention pour la première fois de la fermeture, en cas d'alerte, de l'immense port naturel de la Corne d'Or par une lourde chaîne de fer, tendue par d'énormes poteaux. Nous ignorons à quelle époque exacte cette défense fut imaginée. Le chroni-

queur byzantin Théophane raconte que la flotte arabe, forte de 1800 gros bateaux (nombre certainement exagéré), apparut le premier septembre 717, vint d'abord s'établir près du cap de l'Hebdomon (voir *Annales du GNP* 6, 1991, carte p. 44), puis longea le mur maritime en direction du Bosphore. Léon III fit alors partir de l'Acropole (colline n°1 de la carte) des vaisseaux pyrophores (porteurs du feu grégeois) qui incendièrent des navires ennemis. Pendant la nuit, il donna aussi l'ordre d'ouvrir la chaîne du côté de Galata, mais les Arabes n'osèrent pas s'aventurer, flairant le piège.

On retiendra de ce récit que la chaîne de la Corne d'Or devait être fixée au château de Galata, l'autre point d'appui étant au pied de l'Acropole. Cette chaîne ne fut tendue que cinq fois au cours de l'histoire de Byzance:

- la première fois: 717 (Léon III);
- la seconde: 821 (Michel II), siège de Thomas le Slave aidé des Arabes;
- la troisième: 969 (Nicéphore II), en prévision d'une attaque des Russes;
- la quatrième: 1203 (Alexis III), siège par les Croisés (IVème croisade);
- la cinquième: 1452 (Constantin XII), dernier siège, par les Turcs.

La délivrance de Constantinople, suivie de l'évacuation de l'Asie Mineure par les Arabes, marquèrent une étape très importante. Les attaques postérieures de ces derniers ne mettront plus en question l'existence de l'empire.

Sur le plan intérieur, Léon III attacha son nom (et celui de son fils) à un nouveau code, l'Eclogue, promulgué en 726 pour réviser les lois de Justinien I. Nous en retiendrons une extension des droits de la femme et de l'enfant, mais aussi des modifications du droit criminel qui ne s'inspirent pas de « l'amour chrétien »: un système de châtiments corporels inconnus du code de Justinien (amputations de la langue, du nez, des mains, l'aveuglement, etc.). Il reste enfin que l'Eclogue a exercé une forte influence sur la législation postérieure de Byzance et sur le développement du droit dans les pays slaves. Mais c'est la prise de position de Léon III contre le culte des images qui ouvre dans l'histoire byzantine un chapitre nouveau et très particulier.

L'iconoclasme

Aux troisième et quatrième siècles, l'Église avait admis l'image dans l'art religieux, et ce fait est d'une importance capitale, puisqu'il a permis de perpétuer les traditions artistiques gréco-romaines, tout en écartant l'art européen d'une évolution semblable à celle de l'art islamique.

Les icônes dérivent des portraits funéraires gréco-égyptiens que l'on plaçait sur les sarcophages contenant les momies, et les plus anciennes, conservées au monastère du mont Sinaï et aux musées de Kiev et de Moscou, traduisent les fluctuations de l'esthétique ambiante.

Mais, à partir du sixième siècle, se développa chez les Grecs la tendance primitive d'attribuer aux représentations matérielles des pouvoirs

suraturels, magiques et miraculeux. Alors se répandirent des portraits du Christ, de la Vierge et des saints, que l'on déclara "authentiques" ou "achéiopoïètes" ("non faits de main d'homme"), par exemple la Sainte-Face d'Édesse et le portrait de la Vierge réputé peint par saint Luc. L'extraordinaire vénération des icônes devint au septième siècle la plus importante manifestation de la religiosité byzantine. Cette attitude était d'ailleurs souvent encouragée par les autorités, comme nous l'avons vu lors de l'émission en 692 du type 3 des solidi de Justinien II (*Annales du GNP* 7, 1992, p. 10-11).

En revanche, un peu partout dans la chrétienté, des courants d'opinion manifestaient depuis longtemps une hostilité aux images. Dès 306, le concile d'Elvire (ville d'Espagne) interdit de décorer les églises de peintures « afin que l'objet de notre adoration ne soit pas exposé sur les murs ». Et vers la fin du sixième siècle, lorsque Sérénus, évêque de Marseille, fit détruire toutes les images de sa ville, le pape Grégoire le Grand le loua « d'avoir empêché la foule d'adorer les images ».

Ces courants avaient surtout des succès dans les régions orientales de l'empire byzantin, patrie traditionnelle des fermentations religieuses, où se maintenaient de nombreux monophysites et se propageait l'hostilité aux cultes des Pauliciens, secte manichéenne suivant les consignes de Paul de Samosate, qui fut évêque d'Antioche au troisième siècle. Il faut y ajouter l'influence des religions non chrétiennes: l'islam (cf. *Annales du GNP* 7, 1992, p. 23) et le judaïsme (commandement du Décalogue: « Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune ressemblance »).

Alors que le calife Yazid venait d'ordonner la destruction des images dans les églises chrétiennes de son territoire (723), Léon III prit le parti du haut clergé d'Asie Mineure, véritable instigateur de la guerre byzantine contre les "esclaves des idoles". Après un terrible tremblement de terre dans lequel il vit un signe de la colère divine contre la coutume de vénérer les images, l'empereur s'efforça d'abord par des sermons de convaincre son peuple de l'incongruité de ce culte. L'échec fut total. Il fit alors quelques tentatives d'exécution du programme iconoclaste, qui provoquèrent des émeutes populaires à Constantinople et un soulèvement du thème de l'Hellade, qui désigna même un empereur rival. Ces révoltes, bien que rapidement réprimées, constituaient un sérieux avertissement, et Léon III rechercha à nouveau le dialogue, se tournant cette fois vers le patriarche de Constantinople et le Pape, avec des résultats également négatifs. Il ne lui restait que l'emploi de la force. En janvier 730, la guerre des images commençait par la promulgation de l'édit impérial ordonnant leur destruction et la persécution de leurs partisans, les *iconodoules*. La première conséquence fut la rupture, longtemps contenue, avec la papauté: « en d'autres termes, le sol commençait à se dérober sous l'universalisme de l'empire byzantin comme sous l'universalisme de l'Église romaine » (G. Ostrogorsky).

Constantin V Copronyme
(741-775)

À la mort de Léon III, l'empire passa à son fils Constantin qui portait depuis plus de vingt ans la couronne de co-empereur.

Mais il n'avait pas régné un an qu'un certain Artavasde se dressa contre lui. Cet usurpateur avait jadis aidé Léon III à prendre le pouvoir: il avait reçu en échange le titre de comte du très important thème de l'Opsikion et la main de la fille de l'empereur. Constantin V fut vaincu par surprise. Il trouva refuge à Amorium, tandis que son beau-frère se faisait couronner à Constantinople (juin 742) et, reconnu par Rome, restaurait les images. Avec l'appui de la plupart des thèmes d'Asie Mineure, Constantin V retourna la situation et, après un court siège, fit son entrée dans la capitale le 2 novembre 743. Artavasde et ses deux fils furent aveuglés après un outrage public dans l'hippodrome et leurs complices exécutés ou mutilés.

Constantin V fut un excellent général, qui montra la sagacité d'un stratège clairvoyant et un grand courage personnel devant l'ennemi, ce qui lui valut l'adoration de ses soldats. Il remporta d'ailleurs de brillantes victoires sur les Arabes et surtout sur les Bulgares: il ne commanda pas moins de neuf campagnes contre ce royaume, reconnu dès lors comme le principal ennemi de l'empire. Mais en Italie, Ravenne tomba aux mains des Lombards en 751: l'atelier monétaire, qui depuis le début du siècle n'émettait plus qu'à de rares intervalles, cessa d'exister.

Sous le règne de Constantin V, la guerre des images atteignit son paroxysme. En 754 fut réuni un concile se disant œcuménique, mais composé de 338 évêques... tous iconoclastes. Il élabora des décisions, inspirées par les écrits de l'empereur même, qui furent promulguées sur le forum de Constantinople. Elles prescrivaient la destruction de toutes les images religieuses, exaltaient l'empereur comme l'égal des apôtres, jetaient l'anathème sur ses adversaires, en particulier le théologien Jean Damascène, auteur de textes brillants pour la défense de l'orthodoxie. Partout les images furent détruites ou badigeonnées, les reliques dispersées, et l'on s'attaqua même au culte de la Vierge et des saints. L'art sacré fut remplacé par un art profane: décorations à sujet animal ou végétal (faisant de l'église « une volière et un verger » au dire des iconodoules), mais aussi des images de l'empereur et des représentations à sa gloire.

La surexcitation malade de Constantin V se manifesta par l'extrême cruauté qu'il mit à persécuter ses adversaires religieux. Il fit exécuter 19 hauts fonctionnaires et officiers, fermer des monastères (dont la puissance était grandissante), emprisonner, aveugler ou bannir des moines récalcitrants. Ces derniers, il est vrai, pratiquaient une opposition aussi fanatique que la volonté de destruction de l'empereur. D'où le jugement contrasté attaché à la mémoire de Constantin V. Il fut surnommé "copronyme" ("au sale nom") et l'objet d'une haine acharnée des orthodoxes pendant des siècles. Mais l'on se souvint aussi de ses victoires: lorsqu'en 811 Constantinople fut à la merci des Bulgares, le peuple se rassembla devant son tombeau pour implorer ses mânes de sauver l'empire de la honte.

Léon IV le Khazar
(775-780)

Il était le fils de Constantin V et de sa première épouse, une princesse khazare. Pendant son court règne, l'iconoclasme entra dans sa phase descendante, car le nouvel empereur n'était pas de nature combative. Il laissa agir la réaction naturelle contre les excès du règne précédent et subit surtout l'influence de son épouse, l'iconodoule Irène. En 776, sous prétexte d'accéder au désir de ses sujets, il couronna co-empereur son fils âgé de six ans, le futur Constantin VI. Il avait exigé des représentants de l'armée et des notables un serment écrit de fidélité au nouveau couronné. Ces précautions montrent que le principe de la succession dynastique au profit du fils aîné (ligne directe), donc au détriment des collatéraux (ici les cinq frères du souverain régnant), n'était pas encore un système qui allait de soi pour les Byzantins.

Constantin VI et Irène
(780-797)

À la mort prématurée de Léon IV (il mourut d'un anthrax à l'âge de 30 ans), c'est bien son fils aîné qui accéda au trône, mais Irène assura la réalité du pouvoir. Elle rencontra d'emblée la sourde hostilité des hauts per- sonnages en place, qui suspectaient à bon droit les tentatives de réaction. Un complot en faveur de ses beaux-frères fut découvert, ce qui lui donna l'occasion de les contraindre à entrer dans les ordres, irrémédiable déchéance pour les prétendants au trône. Dès lors, Irène changea peu à peu les personnels du palais et du gouvernement, installant dans les grands commandements des hommes à elle. En même temps, elle modifia la politique générale de l'empire, terminant la guerre en Orient et faisant la paix avec la papauté. Elle négocia même un mariage entre Constantin VI et une fille de Charlemagne, mais, craignant certainement un trop puissant beau-père, elle rompit ce projet et imposa à son fils une fille de famille fort modeste, Marie, qui devait rester soumise à la volonté de sa bienfaitrice.

Dès 784, avec la nomination d'un nouveau patriarche commencèrent les préparatifs d'un concile pour casser le synode iconoclaste de 754 et rétablir le culte des images. Malgré toutes les précautions prises, une première tentative échoua en 786. L'année suivante, le concile œcuménique se réunit à Nicée: septième et dernier reconnu par l'Église orientale, il tint séance dans la ville même où s'était réuni le premier sous Constantin I en 325. Quelques séances suffirent pour condamner l'iconoclasme comme hérésie. Puis les pères se transportèrent dans la capitale et, dans une séance solennelle de clôture, Irène et Constantin signèrent les canons qui restauraient l'orthodoxie.

Constantin VI avait alors 17 ans et supportait de plus en plus mal la tutelle de sa mère. Avec quelques familiers il voulut s'en prendre au premier ministre. Le complot fut découvert, les conjurés torturés, exilés ou emprisonnés. L'empereur lui-même fut battu de verges, mis aux arrêts

dans ses appartements, et sur les actes officiels le nom d'Irène fut placé avant celui de Constantin. Mais l'armée se révolta et acclama Constantin VI comme unique souverain (790). Sa faiblesse et son comportement peu glorieux dans une campagne contre les Bulgares décourèrent ses partisans et un mouvement s'affirma à nouveau en faveur des fils de Constantin V, toujours vivants. L'empereur intervint brutalement: il fit crever les yeux de l'aîné de ses oncles et couper la langue aux quatre autres. Il réprima avec autant de cruauté une révolte de ses régiments arméniens. Il s'aliéna surtout l'Église en répudiant Marie pour épouser sa maîtresse (en 795). Le 15 août 797, dans la Chambre de la Pourpre où il était né 27 ans plus tôt, par ordre de sa mère le bourreau vint lui crever les yeux. Pourtant il ne mourut pas et passa les dernières années de son existence relégué avec sa seconde épouse dans une somptueuse demeure. Personne, ou à peu près, ne pleura son sort.

Irène l'athénienne
(797-802)

Irène avait atteint son but: être la première femme à régner sur l'empire en son nom propre et en toute souveraineté. Les écrivains de son temps ont épuisé pour Irène toutes les formules d'une admiration sans réserve, surtout à cause de sa dévotion au service de l'orthodoxie. À leur suite, certains historiens ont vu en elle une femme « admirablement douée de toutes les qualités qui font les grands souverains, sachant parler au peuple et s'en faire aimer, excellent à choisir ses conseillers, douée d'un parfait courage et d'un admirable sang-froid » (Schlumberger). Un tel chef d'État est une utopie et Ch. Diehl est beaucoup plus proche de la réalité lorsqu'il écrit: « Elle était jeune et belle: elle ne prit point d'amant, de peur de se donner un maître. Elle était mère: l'ambition étouffa en elle jusqu'au sentiment maternel... piété étroite, superstitieuse, par laquelle elle se persuada qu'elle était l'instrument nécessaire des desseins de Dieu... elle fut violente, brutale, cruelle; tenace et obstinée... dissimulée et subtile... » Seule sur le trône, Irène soigna sa popularité en distribuant avec prodigalité des allègements fiscaux qui bénéficiaient surtout aux monastères et aux habitants de la capitale.

Cependant, Charlemagne avait fait de son royaume la plus grande puissance du monde chrétien d'alors. L'Église romaine se détourna avec d'autant plus de résolution de Byzance, et le 25 décembre 800 le pape posa la couronne impériale sur sa tête. Bien entendu, ce couronnement était pour Byzance une usurpation intolérable, car elle avait été tenue jusque là sans conteste comme seule héritière de l'antique *Imperium* romain. Charlemagne tenta d'expliquer que le trône impérial était vacant depuis qu'il était tombé aux mains d'une femme, mais en même temps il envoya des ambassadeurs à Constantinople pour établir un *modus vivendi*. Certains avancèrent même une proposition de mariage entre les deux souverains. Mais une révolution de palais mit fin aux pourparlers et chassa Irène (31-1-802), qui fut exilée à Lesbos et mourut l'année suivante

abandonnée de tous.

La fin de l'iconoclasme La politique religieuse d'Irène fut maintenue une dizaine d'années après la disparition de la dynastie syrienne. Mais à partir de Léon V (813-820), et surtout sous Théophile (829-842), on assista à une nouvelle explosion de l'iconoclasme. Mais le mouvement de lutte contre le culte des images n'avait plus le même soutien populaire, et il fut définitivement vaincu au synode de Constantinople (mars 843) dont l'anniversaire constitue encore aujourd'hui, dans l'Église orthodoxe, la "Fête de l'orthodoxie".

Le monnayage

Le monnayage de la dynastie syrienne a longtemps été mal connu dans la mesure où les légendes sont sources de confusions. En effet, la plupart des souverains se nomment Constantin ou Léon, mais aussi leurs fils et co-empereurs. Léonce a également porté le nom de Léon dans sa titulature (*Annales du GNP* 7, 1992, p. 20, pl. 4). Ces problèmes d'attribution sont maintenant résolus, et l'on peut mieux juger l'originalité de cette période en matière monétaire. Une autre difficulté reste qu'il n'est pas facile d'estimer les sources du monnayage. La situation politique subissait des changements continuels dans la partie occidentale de l'empire et l'on frappa en Italie et en Sicile des monnaies d'or de poids et de titre affaiblis et variables, fortement influencées par les systèmes dominant chez les voisins, en particulier les Lombards. Disons seulement qu'il n'y avait plus un système monétaire unique pour tout l'empire, mais deux ou plusieurs, sans communication entre eux, et que les émissions importantes et régulières ne sont connues qu'à Constantinople et à Rome, dont les dernières monnaies frappées pour un empereur byzantin sont au nom de Léon IV, l'atelier passant ensuite sous contrôle pontifical.

Les monnaies d'or.

Léon III (planche 2)

Type 1 : correspond aux trois premières années du règne. Il emprunte le type traditionnel des règnes précédents. Au droit, le souverain vêtu de la chlamyde tient le globe et l'akakia (appelé aussi *volumen* car sur les monnaies il ressemble souvent à un rouleau de parchemin). Au revers, on retrouve la croix potencée sur les marches.

Type 2 : commence une série qui s'étendra sur toute la période iconoclaste. Au droit, le buste de face de Léon III n'est pas modifié. Au revers, par contre, la croix est remplacée par le buste de face de Constantin V, portant les mêmes attributs que son père. Constantin peut être figuré enfant, jeune garçon ou adolescent. L'émission a probablement été inaugurée en 720, à l'occasion du couronnement de Constantin V. On remarquera que cette date est antérieure de six ans aux premières mesures

de Léon III contre le culte des images. Contrairement à l'accusation portée par les iconodoules (et acceptée par de nombreux auteurs), il ne s'agit pas sur la monnaie d'une volonté de « remplacer le Christ ». D'ailleurs, exception faite d'un solidus (un seul exemplaire connu) frappé en 491 à l'occasion du mariage d'Anastase I et d'Ariadne, le Christ ne figure que sur les monnaies du règne de Justinien II. Le nouveau type introduit par Léon III répondait certainement à des préoccupations dynastiques, et l'évolution ultérieure le démontrera. On peut seulement concéder que cette évolution fut encouragée par l'ambiance iconoclaste.

Constantin V (planche 3)

Type 1 : correspond aux dix premières années du règne. Au droit, l'empereur porte une barbe courte et il est vêtu de la chlamyde. Il tient en main droite une croix potencée (qui remplace le globe du règne précédent) et en main gauche l'akakia. Au revers, le portrait est analogue, mais la légende est au nom de Léon. En faisant représenter son père Léon III sur une des faces de la monnaie, Constantin V innove: jusqu'à la fin de la dynastie syrienne, son fondateur se maintiendra au revers d'un monnayage qui n'a pas d'équivalent dans la numismatique byzantine.

Type 2 : accentue le caractère dynastique des émissions. Au droit, bustes de face, à gauche, de Constantin V (barbe courte), à droite de Léon IV, comme l'indique la titulature *Constantin et Léon le plus jeune*. Ils portent le stemma et sont vêtus de la chlamyde attachée par une fibule. Entre leurs têtes, une croix et au centre un point. Comme sous Léon III, le portrait du co-empereur change avec son âge.

751: date du couronnement de Léon IV et introduction du type. Le co-empereur est représenté comme un jeune enfant (il est dans sa deuxième année).

768: le récit des cérémonies de Pâques de cette année-là nous apprend que les empereurs distribuèrent des solidi, semisses et tremisses "de frappe récente", qui doivent correspondre au sous-type qui montre Léon IV adolescent (il a alors 18 ans). Cette date correspond aussi aux promotions octroyées par Constantin V aux deux fils puînés (nommés césars) et à son épouse (nommée *Augusta*). Notons, à propos des divisionnaires en or, que les derniers exemplaires connus sont attribués au règne de Constantin V.

Artavasde

Moins de dix pièces en or sont parvenues jusqu'à nous. Cela s'explique par la brièveté du règne, mais la diversité des types indique peut-être une émission originelle relativement importante. Artavasde est parfois représenté seul, avec au revers une croix potencée, mais le plus souvent celle-ci est remplacée par le buste de face de son fils aîné qu'il a associé au pouvoir. Il existe même un exemplaire unique conservé à Paris, qui montre au revers... Constantin V. L'explication la plus plausible est une erreur de fabrication (utilisation ou copie d'un coin de revers d'une

émission de Léon III représentant Constantin V jeune). On remarque que les types monétaires n'ont pas été changés par Artavasde: pourtant, il avait mené une politique de restauration des images.

Léon IV (planche 4)

Les solidi représentent désormais quatre générations.

Type 1 : bustes de face, Léon IV et Constantin VI (imberbe) au droit; Léon III (à dr.) et Constantin V (à g.) au revers. Débute avec le couronnement de Constantin VI, à Pâques 776.

Type 2 : au droit, les deux empereurs en charge sont assis sur le même trône, revers sans changement. Daté de 778, après une victoire en Syrie célébrée à Constantinople par un triomphe au cours duquel les empereurs parurent assis sur le même trône.

Les attributions du droit et du revers ont longtemps été inversées par rapport à la description ci-dessus, car les auteurs se heurtaient à la signification de certaines lettres de la légende, qui n'a été interprétée de façon entièrement satisfaisante qu'en... 1955. On doit lire pour le droit "Léon fils et petit-fils (sous-entendu, des empereurs défunts), Constantin le Jeune", et pour le revers, "Léon grand-père, Constantin père" (de l'empereur régnant). Parmi les arguments justifiant cette interprétation, observons que l'empereur régnant et son fils portent la chlamyde, important symbole du pouvoir revêtu lors de son couronnement, qui a prééminence sur le loros porté par les empereurs défunts.

Constantin VI (planche 4)

L'intérêt des solidi de ce règne est de refléter de façon précise l'évolution de la hiérarchie impériale.

Type 1 : au droit, Constantin VI vêtu de la chlamyde, avec Irène portant une couronne féminine à quatre pointes, vêtue du loros, tenant un globe crucifère et un sceptre cruciforme. Au revers, les trois premiers empereurs de la dynastie. Dans la légende, de lecture difficile car abrégée et généralement mal conservée, le nom d'Irène figure au droit et celui de Constantin au revers. Ce type peut être classé au début du règne, étant donnée sa parenté avec les émissions "familiales" antérieures.

Type 2 : très différent. Irène figure seule au droit, portant le titre d'*Augusta*, au revers Constantin VI. On est amené à dater de janvier à septembre 790, période pendant laquelle Irène eut la prééminence sur son fils. C'est la première impératrice byzantine représentée sur une monnaie d'or: certaines avaient figuré avant elle sur des monnaies, mais seulement sur l'argent ou le cuivre.

Type 3 : semblable au type 1, en première approximation. Mais Irène ne porte pas le globe crucifère et son nom est au revers, la légende du droit étant au nom de Constantin. Après son retour au pouvoir, Constantin VI aurait repris le type "familial" du début du règne, mais en enlevant à Irène ses marques de prépondérance.

Irène (planche 4)

Régnant seule, elle reprit le type du droit de 790, mais sur les deux faces des solidi et avec le titre de *bassilissa*, qu'elle fut la seule à porter sur une monnaie. On notera encore que, malgré le retour des images, le style du monnayage reste inchangé.

Une nouvelle monnaie d'argent: le miliaresion L'événement numismatique du règne de Léon III est la création du nouveau type des *miliaresia* (pluriel de miliaresion), qui devait fournir à l'empire une monnaie d'argent pendant les trois cents années à venir. Un miliaresion de Léon III (pl. 2) est une pièce de flan mince et large pouvant atteindre un diamètre de 22 mm. pour un poids de 2,24 g. Au droit, à l'intérieur d'une triple bordure de grénétis, le champ est entièrement couvert par une légende que l'on peut traduire par *Léon et Constantin, empereurs grâce à Dieu*. Au revers, on retrouve la triple bordure de grénétis. Dans le champ, une grande croix potencée sur trois degrés, avec en légende circulaire l'invocation signifiant *Que Jésus-Christ soit vainqueur*.

Cette description appelle plusieurs remarques d'ordre général.

- La pièce d'argent de flan mince et large est une invention des Perses sassanides, au troisième siècle de notre ère. Leur drachme est encore utilisée après la conquête arabe, avant d'être à l'origine du dirham créé par le calife Abd al-Malik en 79 AH (698-699).

- Le miliaresion est à son tour imité du dirham, par sa forme, l'absence de toute effigie, l'importance donnée aux légendes et aux thèmes religieux. D'ailleurs, les *miliaresia* sont dès le début souvent surfrappés sur des dirhams rognés (car ces derniers sont plus lourds, pesant près de 3 g).

- Le graphisme traduit aussi, sans aucun doute, l'influence des sceaux impériaux de l'époque.

- Le poids théorique signalé plus haut correspond à 12 siliques (carats) et une taille de 144 à la livre. Mais la plupart des exemplaires nous sont parvenus rognés, donc de poids inférieur. Il semble que les pièces étaient acceptées tant que le cercle intérieur des grénétis était encore visible, ce qui leur donnait un caractère fiduciaire.

- C'est la première monnaie d'argent avec une légende entièrement écrite en langue grecque, et non en latin.

- C'est aussi la première monnaie avec la titulature *basileus*. Il faudra attendre encore une soixantaine d'années, sous le règne de Constantin VI, pour trouver ce mot sur l'étalon monétaire (solidus), alors que le terme a été introduit dans les documents officiels dès 629, par Héraclius. Doit-on y voir un exemple de l'inertie de l'esprit humain pour changer ce qui est consacré par l'habitude?

- La croix occupe la place d'honneur du revers, nouvelle confirmation que sa disparition sur les solidi n'était pas due à des motifs religieux liés à l'iconoclasme.

- La distinction entre les miliaresia de Léon III et ceux de Léon IV, tous aux noms de *Léon et Constantin*, a été dégagée à partir de l'évolution stylistique du revers.

- Jusqu'au second quart du IX^e siècle, on ne connaît pas de miliaresia au nom d'un souverain régnant seul ou émis avant la désignation de son successeur. Ainsi, il existe une dizaine d'exemplaires pour Artavasde et son fils, mais aucun pour Irène pendant son règne propre, qui dura quatre fois plus longtemps. On suppose que le miliaresion était à l'origine une pièce commémorative, qu'il perdit très vite ce caractère, mais que l'habitude persista de ne l'émettre qu'après le couronnement du co-empereur.

Le monnayage de cuivre: On connaît un nombre restreint d'exemplaires
Léon III répartis en quatre séries d'émissions. Une fabrication rapide et sans contrôle sérieux de la monnaie d'appoint peut expliquer les grandes variations de poids.

Retenons le follis de la première série (pl. 1), dans laquelle on trouve aussi les fractions: demi-follis, dekanummion (1/4 de follis), pentanummion (1/8 de follis). Au droit, buste de face de Léon III, portant casque, cuirasse, bouclier et lance tenue transversalement. Au revers, la marque de valeur avec au dessous la lettre d'officine (on en connaît trois), à g. A/ N/ N ou N/ N/ N, et à dr. X/ X/ X. Cette date, impossible pour le début du règne de Léon III, a été empruntée aux *folles* du début du second règne de Justinien II. Le règne de Léon III marque donc le début de l'immobilisation de la monnaie de cuivre: presque tous les éléments du revers comme la date vont perdre leur signification.

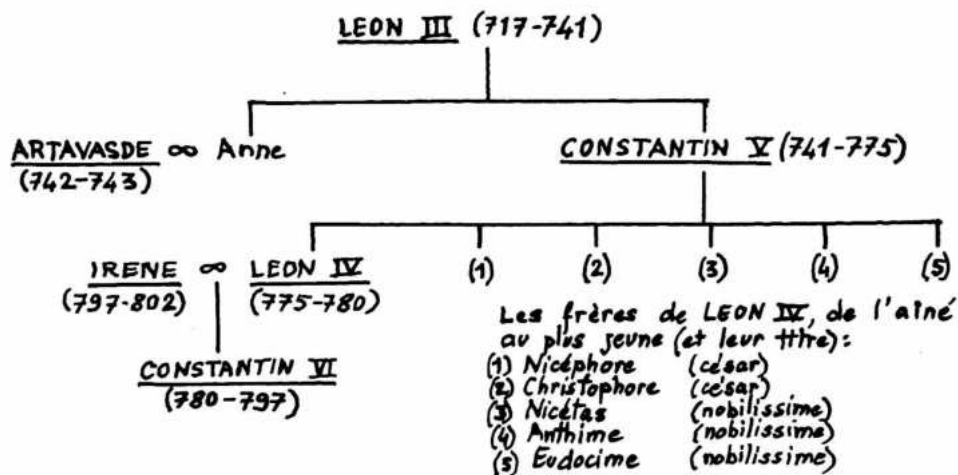
Constantin V Il continue les séries de poids très variables avec des marques de valeur jusqu'à pentanummion.

Léon IV Deux séries, avec seulement follis et demi-follis, qui suivent fidèlement les types des solidi. Le revers est partagé en deux: la partie supérieure est réservée aux bustes des empereurs défunts, la partie inférieure porte la marque de valeur immobilisée (pl. 1).

Constantin VI et Irène On retrouve à nouveau la correspondance avec les solidi, mais la production se limite aux *folles*. Cette disparition des fractions est un signe d'inflation de la monnaie d'appoint. C'est la fin du système inauguré en 498 par Anastase: on considérera bientôt que toute pièce de cuivre est un follis, quelle que soit sa dimension.

Paul DELORME

LA DYNASTIE SYRIENNE (717-802)



LEON III

FOLLIS, type 1



LEON IV

FOLLIS, type 2



Avers



Revers



Revers

SOLIDUS, type 1 (ø 19 mm)

SOLIDUS, type 2



MILIARESION (ø 22 mm)

MP

CONSTANTIN V



SOLIDUS, type 1
(ϕ 19 mm)



SOLIDUS, type 2



MP



LEON IV

SOLIDUS, type 1



CONSTANTIN VI

SOLIDUS, type 1



SOLIDUS, type 2



IRENE

SOLIDUS

PROUINCIALIA II:

À propos de la chronologie du monnayage du roi René

En 1990, j'avais publié ailleurs (*Annales du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence*, Avignon 1990, p. 20-22) des "Observations sur la chronologie du monnayage du roi René en Provence". J'y montrais que, si la distinction posée par H. Rolland entre trois périodes (type provençal, 1434-1455/7; type français, 1455/7-1475; type à la croix dite d'Anjou, 1476-1480) demeure globalement acceptable, certaines corrections doivent y être apportées. Ainsi, le petit monnayage noir (le quaternal aux très nombreuses variantes; le patac dont le différent - un lys - est à rapprocher de certaines parpaïolles de la "seconde période" [R. 128]; et le denier, inédit, dont j'ai publié en 1989 deux variantes, avec ou sans la titulature de Forcalquier) ne s'est pas arrêté en 1455, puisque l'ordonnance du 20 novembre 1455 qui marque le passage de la monnaie blanche de type provençal à la monnaie blanche de type français en prévoit la frappe: la réforme de 1455/7 n'a porté que sur le monnayage d'or et de billon blanc et le petit billon noir de type provençal a donc été frappé durant les deux premières périodes distinguées par Rolland (se serait-on privé de menue monnaie en Provence de 1455 à 1475?). Par ailleurs, le classement des parpaïolles doit être revu en tenant compte de la métrologie et de l'héraldique: par exemple, les parpaïolles au type 3 de Rolland (R. 129-130), sans les armes d'Aragon, sont antérieures à 1466. Enfin, la circulation du magdalon, attestée dès avril et mai 1476, est antérieure à l'accord passé avec le pape (automne 1476) et précède donc la frappe des espèces de billon à la croix dite d'Anjou.

La lecture récente du bel ouvrage de Christian de Mérindol *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique Art Histoire*, Paris 1987) m'amène à poser le problème du sol coronat que Rolland (R. 114-115) place entre 1434 et 1455/7. Mérindol (p. 67-68) y remarque à juste titre l'absence de l'écusson de Lorraine, toujours présent dans l'héraldique de René de 1435 à 1453, et, en rapprochant cette monnaie de deux sceaux et d'un contre-sceau des années 1460 et en étudiant la partie du registre de change où elle figure, il la place dans sa troisième période: 1453-1466. Mérindol a raison d'affirmer que ce sol coronat ne peut être antérieur à la remise du duché de Lorraine à son fils Jean (26 mars 1453), consécutive à la mort de sa femme Isabelle de Lorraine (23 février 1453). Mais il est nécessairement antérieur à l'ordonnance du 20-11-1455 mentionnée plus haut (passage au type français pour la monnaie blanche). Il faut donc conclure que ce sol coronat a été émis entre le 26 mars 1453 et le 20 novembre 1455. Ce court laps de temps explique sa rareté.

Jean-Louis CHARLET

LE DUCATON D'ARGENT FRAPPÉ À ORANGE PAR LE PRINCE MAURICE DE NASSAU

Au n° 4585 de l'ouvrage de Faustin Poey d'Avant¹, on peut lire la description d'une grosse pièce d'argent du prince Maurice d'Orange-Nassau dont la gravure, due au burin de Léon Dardel, est fournie en planche C, n° 1 (cf. notre planche A n° 1). L'auteur l'appelle "grand écu". Cette même figure illustre l'ouvrage d'A. Engel et R. Serrure². Ces derniers, qui n'avaient pas à l'égard de la monnaie d'Orange sous la dynastie des princes de la maison de Nassau les mêmes préventions que Poey d'Avant³, indiquent que Maurice de Nassau (1618-1625), successeur de son frère Philippe-Guillaume, fit frapper les six espèces monétaires suivantes: quadruple pistole d'or, ducaton, demi-ducaton, teston, demi-franc d'argent, liard de billon.

Engel et Serrure retiennent donc l'appellation de *ducaton* plutôt que celle de *grand écu*, à vrai dire incorrecte au regard du millésime comme on le verra plus loin. Ducaton est le bon terme, car les textes attestent de son usage à l'époque. Ces auteurs se réfèrent en effet à un document retrouvé dans les archives de la Monnaie d'Utrecht au siècle dernier par le Dr. de Voogt. Celui-ci le signale par lettre à Renier Chalon qui en publia le contenu dans la *Revue belge de numismatique*⁴. Dans son étude sur les derniers princes d'Orange, H.J. van der Wiel⁵ publie intégralement ce document (p. 87) et le commente (p. 72). C'est un texte écrit, en avril 1619, par le nommé De Granetier, garde de la Monnaie d'Orange; il fait suite à une lettre adressée par le maître Jehan Filliard au commissaire député de Vosbergue, chargé par Maurice de Nassau de s'occuper des affaires de la principauté d'Orange.

De Granetier expose que la Monnaie d'Orange a commencé de travailler sous la maîtrise de Jehan Filliard à partir du 16 avril 1616 et que plusieurs espèces monétaires y furent fabriquées pendant les trois années suivant cette date. Van der Wiel (*op. cit.* p. 73) précise alors que parmi celles-ci furent frappés, pour une quantité de 30 marcs, soit 230 pièces (sept pièces deux tiers au marc, soit un poids théorique de 32,05 g.; poids de l'exemplaire photographié: 30,63 g.), des ducats au titre de 11 deniers de fin, « sans remède, et du poids de 25 deniers de marc, au pied de ceux du pape, qui sont fabriqués depuis juillet 1618 ». Il ajoute que « la piastre d'Avignon, frappe de 1618, au nom du légat Scipion Borghèse (P. d'A. 4369) a servi de modèle »⁶.

Page 101 du même ouvrage, van der Wiel décrit le ducaton (n° 23, reproduit en photo pl. XI). Il indique que cette rarissime monnaie ne serait connue qu'à quatre exemplaires. Nous avons retrouvé la trace de l'un d'eux dans la célèbre collection Rousseau⁷ et notre exemplaire (pl. A, n° 2), provenant de la collection Manteyer, est peut-être le même.

Notre pièce correspond parfaitement à la description donnée par van der Wiel et elle est identique à l'exemplaire dont la photo illustre l'ouvrage de ce dernier⁸. On constate ainsi que Poey d'Avant et B. Fillon ont commis une erreur importante dans la description de la pièce: la légende au droit ne se termine pas par CO. NA. mais par COM. NA.⁹; en outre, ils ne signalent pas que la lettre F, posée sur un croissant presque refermé, est le différent du maître Filliard.

Poey d'Avant ayant cité «VAN-LOON» (!), nous nous sommes référé à l'ouvrage de ce dernier¹⁰. À la page 102 du second tome figurent les gravures (cf. pl. A et B, n^{os} 3, 4 et 5) de trois magnifiques pièces d'argent du prince Maurice. Ce sont le ducaton au millésime 1618, le demi-ducaton au même millésime et le teston sans date. Elles montrent une légende COM. NA. pour le ducaton, COM. NAS. pour le demi et CO. NA. pour le teston. Ces dessins reproduisent fidèlement les exemplaires parvenus aujourd'hui jusqu'à nous (cf. les photos de l'ouvrage de van der Wiel, pl. XI, avec le millésime 1619 pour le demi-ducaton). Mais les explications données par van Loon, quant à la fabrication de ces monnaies, sont laconiques quand on les compare aux précisions apportées par De Granetier¹¹.

Selon le garde en effet, c'est à l'arrivée de de Vosbergue en principauté d'Orange que Jehan Filliard désira fabriquer des ducats sur le modèle de ceux que le Pape faisait fabriquer en Avignon « depuis huit mois », c'est-à-dire le second semestre 1618. Filliard sollicitait la permission de faire frapper des ducats pour une raison précise: des marchands de Marseille lui en avaient demandés. Il pouvait d'ailleurs assurer techniquement cette fabrication, car il lui était possible de se procurer l'argent métal nécessaire. Selon le garde, Filliard en avait fabriqué pour 30 marcs (soit 230 exemplaires) qui n'avaient pas encore été mis en circulation en avril 1619.

Contrairement donc à ce que certains ont pensé, le ducaton de Maurice de Nassau ne fut absolument pas une monnaie de prestige frappée pour célébrer l'avènement du prince, mais une monnaie purement utilitaire. Le pape ayant fait frapper en Avignon une piastre en 1618, le prince d'Orange lui emboîta le pas, à la demande des marchands marseillais, ces piastres et ducats étant en effet, selon le document De Granetier, destinés à ces derniers. Ces monnaies devaient alors servir exclusivement aux besoins du commerce avec le Levant (aujourd'hui Proche-Orient) et c'est la raison pour laquelle on ne les retrouve pas dans les tarifs des changeurs français et européens du XVII^e siècle: elles n'étaient pas destinées à circuler en France ni en Europe.

Les «tarifs Verdussen», imprimés à Anvers en 1627 et 1633 avec le privilège du roi d'Espagne¹², ne les mentionnent aucunement, alors qu'ils font état de toutes les espèces usuelles circulant alors en Europe. Les gravures qui accompagnent la *Déclaration du Roy* du 18 octobre 1640¹³, montrent seulement (p. 65) un ducaton de Clément VIII au nom du

cardinal-légat Acquaviva et au millésime 1598, précédé de la mention: «Ducats d'Avignon... deux sols» (cf. pl. B, n° 6); le ducaton, au nom de Sixte V et au millésime 1588, qui figure à la page suivante, est d'Ancône, bien que classé par erreur à Avignon.

La fabrication de ces pièces pour le Levant s'explique aisément. Dès le XVI^e siècle, des relations suivies avaient été nouées entre les commerçants hollandais, marseillais, génois et vénitiens notamment d'une part, les turcs d'autre part. Au début du XVII^e siècle, les courants d'échanges qui avaient été organisés étaient parfois florissants. Il en résultait un besoin de numéraire qu'il fallait alors fabriquer. Le plus souvent, les transactions commerciales avec le Levant étaient effectuées au moyen de grosses pièces d'argent qui portaient les noms de ducats, daldres ou piastres¹⁵. Parmi ces pièces, les turcs préféraient les daldres des Provinces-Unies présentant un motif au lion debout qu'ils affectionnaient spécialement. Ils appelaient ces monnaies *aslani* (lion), mais aussi *abukesb* (chien) ou *aboukelbs* dans certains de leurs territoires où les populations confondaient ce lion avec un chien¹⁶. Les autres daldres, piastres et ducats étaient nettement moins prisés, notamment ceux des papes en raison de la présence, sur ces monnaies, de la croix qui était mal ressentie en pays musulman¹⁷.

Il est donc vraisemblable que la frappe du ducaton à Orange en 1618 ne fut destinée qu'à pallier une insuffisance conjoncturelle de numéraire affectant les marchands marseillais¹⁸, malgré la fabrication de la piastre d'Avignon; celle-ci en effet était plus difficilement acceptée au Levant comme nous venons de le voir. Après 1618, les princes d'Orange ne reprirent pas la frappe du ducaton; au milieu du siècle, ils adoptèrent l'"écu blanc" de type français¹⁹.

On connaît toutefois, avec un étrange millésime (1634), un "écu au lion" qui fut sans doute frappé par le prince Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne pendant son "règne" provisoire sur la principauté d'Orange, de 1673 à 1678²⁰.

Sur le plan stylistique enfin, on notera la similitude de portrait entre le ducaton de 1618 et le demi-franc au même millésime (planche B, n°8).

Le prince Maurice de Nassau était le deuxième fils du célèbre stathouder des Provinces-Unies Guillaume le Taciturne. À la mort de ce dernier (1584), il lui succéda dans le gouvernement de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, son demi-frère aîné Philippe-Guillaume, catholique et alors prisonnier des espagnols, devenant prince d'Orange. Maurice de Nassau fut un des plus grands chefs militaires de son époque; il dispensa à ses neveux Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, futur prince de Sedan (duc de Bouillon), et Henri (II) de la Tour d'Auvergne, futur maréchal de Turenne, une éducation militaire que poursuivit son demi-frère cadet et successeur Frédéric-Henri de Nassau. La guerre avec les espagnols ayant repris en 1621 après la Trêve de douze ans, il mourut le 23 avril 1625 à l'âge de 58 ans, découragé - dit-on - par le siège de Bréda entrepris par le

général génois Ambroise Spinola²¹.

Philippe-Guillaume étant mort sans postérité, comme ce fut aussi le cas de Maurice, ce dernier lui avait succédé le 21 février 1618. Au cours de son règne sur la principauté d'Orange, Maurice fit fortifier la ville en 1621 et favorisa la prospérité économique de celle-ci très florissante sous les princes de la maison de Nassau. Louis XIV, en conflit constant et acharné avec le dernier de ces princes, Guillaume-Henri, futur roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, occupa à plusieurs reprises la principauté d'Orange, fit démolir les fortifications de la ville en 1660 et raser le château en 1673²².

Personnage considérable, Maurice de Nassau impressionna vivement ses contemporains. C'est en solennel hommage à sa personne que fut ainsi désignée l'Ile Maurice, occupée par les hollandais en 1598, car il était aussi grand amiral des Provinces-Unies²³.

C. CHARLET

Épilogue

Une surprise nous a été réservée après la rédaction de cet article. Grâce à l'obligeance de Mme Joëlle Pournot, conservateur du médaillier de la ville de Marseille (Archives municipales), que nous remercions spécialement, nous avons pu prendre connaissance de la liste des monnaies et médailles de Maurice de Nassau figurant dans ce médaillier au temps de Laugier (fin XIXe s.). Nous y avons alors découvert un autre ducaton, mais au millésime 1622, inédit et unique pour ce millésime. L'existence de cet exemplaire prouve qu'il y eut au moins une seconde émission de ducatons sous le règne de Maurice, sans doute pour le même motif que celui de 1618.

1 *Monnaies féodales de France*, Paris 1858-1862, tome II (1860).

2 *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, Paris 1897, p. 51.

3 Ce dernier écrit en effet (*op. cit.*, p. 403) que « depuis l'avènement de la maison de Nassau, l'étude des monnaies d'Orange perd beaucoup de son intérêt ». Cette affirmation stupide est consternante, car la numismatique des princes de Nassau pour Orange est d'autant plus intéressante qu'elle s'inscrit, par juxtaposition, dans deux systèmes monétaires très différents (Provinces-Unies et France). Les deux chapitres du *Poey d'Avant* concernant Orange et Avignon, d'une rare et catastrophique médiocrité, sont à réécrire entièrement. D'une manière générale, toute la partie du *Poey d'Avant* concernant la numismatique seigneuriale des Temps modernes (XVIe-XVIIe siècles: Sedan, Château-Regnault, Arches-Charleville, Bouillon, Cugnon, Phalsbourg et Lixheim, Boisselle-Henrichemont, Montbéliard, Dombes etc.) est à revoir très sérieusement. Voir à cet égard la vigoureuse critique d'Adrien de Longpérier en 1869 concernant les Dombes (*Revue numismatique*, p. 115 sqq.).

4 RBN 1873, p. 383.

5 *Les monnaies de la Principauté d'Orange sous la maison de Nassau*, tiré à part du *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde* 60/61, Amsterdam 1977.

6 Dans l'ouvrage de Poey d'Avant, cette pièce ne figure pas sous le n° 4369, mais sous les nos 4370 et 4371. Elle n'est pas illustrée dans les planches, l'auteur renvoyant au livre d'Angelo Cinagli, *Le monete dei Papi descritte in tavole sinottiche*, Fermo 1848. On se référera donc à l'ouvrage d'A. Muntoni, *Le monete dei Papi e degli Stati Pontifici*, t. II (1972), nos 170-171 où des photos de cette pièce sont publiées.

7 *Collection Jean Rousseau, Monnaies féodales françaises* décrites par Benjamin Fillon, Paris 1860, p. 76 n° 615. En bas de page, Fillon écrit: « Les monnaies de cette série sont rares. Le grand écu est surtout l'une des plus rares pièces de la série d'Orange ». Il ajoute qu'un exemplaire en or fut trouvé à Orange en 1853 dans le mur d'une maison en démolition. Cet exemplaire en or est vraisemblablement celui mentionné au n° 23a de l'ouvrage de van der Wiel.

8 Il s'agit sans doute de l'exemplaire du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris.

9 Cette double erreur est d'autant plus étrange que le dessin de Dardel (P. d'A., pl. C, n° 1) est exact.

10 Gérard van Loon, *Beschryving der Nederlandsche Historipenningen*, tweede deel [tome II], Graaenhaven [La Haye] 1726; édition en langue française, La Haye 1732.

11 L'auteur indique que Maurice qui « n'avait porté jusque-là que le titre de Comte » prit alors, à la mort de Philippe-Guillaume, « celui de Prince, que nous lui donnerons aussi désormais, & que l'on voit sur les Pièces suivantes qui furent frappées en cette même année dans sa Ville d'Orange ». Suivent alors les trois gravures reproduites en planches A et B, nos 3, 4 et 5. Van Loon ajoute: « Ces pièces ne diffèrent qu'en grandeur. La tête porte le buste armé du nouveau Prince d'Orange, que les Etats de Hollande avaient déjà autorisé à disposer par son Testament de ses Fiefs relevans de cette Province; Privilège qu'ils avaient aussi accordé à son aîné, il y avait quatre ans ». Van Loon décompose alors la légende latine inscrite en abrégé (MAURICE I PAR LA GRACE DE DIEU, PRINCE D'ORANGE, COMTE DE NASSAU) et conclut: « au revers, ses Armes couronnées; & au-lieu de sa Devise ordinaire, dont son Pere & son Frere Princes d'Orange avaient fait usage, celle-ci: SOLI DEO HONOR ET GLORIA. 1618 / A DIEU SEUL HONNEUR ET GLOIRE. 1618 ».

12 *Carte ou Liste* (1627) et *Ordonnance et Instruction* (1633) à l'égard des changeurs, imprimés (en français) à Anvers par Jérôme Verdussen.

13 Relative au cours des espèces circulant alors en France. Registrée en la Cour des Monnaies le 24 du même mois et imprimée par Sébastien Cramoisy, Paris 1641.

14 Cf. également (planche B, n° 7) la photo d'un exemplaire au millésime 1599 (coll. Claoué, vente Crédit de la Bourse SA n° 1357, Paris, 28 avril 1993).

15 Le nom de ces pièces, qui étaient les mêmes, variait selon le pays où elles étaient

frappées. Ce n'est que beaucoup plus tard que les collectionneurs de monnaies les appelleront uniformément "écus" (cf. n. 19).

16 Cf. Adrien Blanchet, *Revue numismatique* 1921, p. 91, et 1939, p. 134; Abot de Bazinghen, *Traité des monnoies en forme de dictionnaire*, Paris 1764, t. I, p. 2; Salzade, *Recueil des monnoies ou dictionnaire historique*, Bruxelles-Dunkerque 1767, p. 152 et 155.

17 Ainsi, quelques années plus tard, lorsque les turcs s'entichèrent des pièces de 5 sols à l'effigie de la Grande Mademoiselle, princesse des Dombes, ils récusèrent les pièces pontificales au motif que le pape portait la croix et, accessoirement, qu'il paraissait vieux par rapport à la princesse (Cf. *Cahiers numismatiques* n° 113, p. 44).

18 Le besoin des marchands marseillais en espèces monétaires réservées au commerce avec le Levant est attesté aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cf., à propos des pièces de 5 sols, un arrêt rendu le 13 décembre 1672 par le Parlement de Toulouse (*Arrests notables de la Cour de Parlement de Provence* recueillis par Hyacinthe de Boniface, Lyon 1689, p. 475). En 1701 encore, un traité fut accordé, avec le consentement de Louis XIV, au commerçant marseillais Pierre Charles permettant à ce dernier de faire fabriquer, dans la Monnaie de Monaco, des "écus au lion" destinés au commerce avec le Levant (H. Rolland, *Provincia*, t. XVII, 1937, p. 138 et notre article in *Revue numismatique* 1994, à paraître).

19 La grande réforme monétaire française de 1639-1640 entraîna le remplacement de l'écu d'or, créé par Louis IX, par le "louis" ainsi que la création d'un écu d'argent appelé écu "blanc" en raison de sa couleur. Cet écu d'argent, d'une valeur initiale de 3 livres (6 livres en 1789), fut la première grosse pièce d'argent française, émise sur le modèle de celles qui existaient déjà dans les pays voisins: rixdaldres, daldres, ducaton, dallers, thalers, piastres, patagons, etc. Il fut l'ancêtre de la pièce de 5 francs germinal et de l'actuel "écu européen", son succès ayant popularisé le nom d'écu, donné par les collectionneurs du siècle dernier à toutes les grosses pièces d'argent frappées depuis le XVI^e siècle (cf. Frédéric Droulers, *Histoire de l'écu européen*, Paris 1990). Les princes d'Orange, Guillaume X (IX selon Poey d'Avant) et Guillaume-Henri de Nassau, firent frapper l'écu "blanc" de 1649 à 1652 (P. d'A., *op. cit.*, t. II, n°s 4626, 4627 et 4634).

20 Cf. R. Chalon, *RBN* 1864, p. 210.

21 Cf. Louis Moreri (abbé), *Le grand dictionnaire historique*, éd. 1732, t. IV (lettre M), p. 961, et V (lettre O), p. 372.

22 Cf. Pierre-Ancher Tobiesen Duby, *Monnoies des prélats et barons de France*, Paris 1790, t. I, p. 98 et 102.

23 Cf. Moreri, *op. cit.*, t. IV (lettre I), p. 393. Maurice de Nassau ne doit pas être confondu avec son cousin, Maurice de Nassau-Siegen (1604-1679), gouverneur du Brésil hollandais et commandant de la cavalerie hollandaise sous Guillaume X (Moreri, *op. cit.*, t. V, lettre N, p. 222).



1



2



3



4



5

Ducarons d'Avignon du poids d'une
once, trebuchant, pour trois livres deux
sols.



6



7



8

Table des matières

Le mot du Président, Michel GOURILLON	p. 3
Le mot du responsable des <i>Annales</i> , Jean-Louis CHARLET	p. 4
Les victoires d'Alexandre le Grand par Michel GOURILLON	p. 5-12
Planches	p. 11-12
Les monnaies de bronze des Séleucides, leur apport à la connaissance de la Syrie antique par Maurice ROUX	p. 13-23
La dynastie syrienne ou isaurienne (717-802) et l'iconoclasme par Paul DELORME	p. 24-38
Planches 1 à 4	p. 35-38
Prouincialia II: À propos de la chronologie du monnayage du roi René par Jean-Louis CHARLET	p. 39
Le ducaton d'argent frappé à Orange par le prince Maurice de Nassau par Christian CHARLET	p. 40-47
Table des matières	p. 48